



ANALYSE GENRE DES ACTEURS DE L'INSURRECTION

DES 30 ET 31 OCTOBRE 2014

AU BURKINA FASO

RAPPORT FINAL



Consultant/es :

Tidiani OUEDRAOGO

Martine YABRE

Mars 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS

	3
I. INTRODUCTION	5
II. CONTEXTE DE L'ANALYSE	5
2.1 Présentation d'ADEP	5
2.3 Objectif de l'étude	6
2.4 Résultats attendus	7
III. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE	7
IV. DIFFICULTEES RENCONTREES	8
V. GENERALITES SUR LE GENRE AU BURKINA FASO	9
VI. RESULTATS DE L'ANALYSE	11
6.1 Etat des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique	12
6.2 Situation actuelle de la représentation des femmes et des hommes dans les sphères publiques	14
6.3 Analyse du processus d'éveil de la conscience des femmes/filles et des hommes/garçons	17
6.4 Les facteurs ayant abouti à la prise de conscience des femmes et des filles	19
6.5 Place et rôle joué par les femmes et les hommes dans l'insurrection	20
6.5.1 Le rôle joué par les hommes	20
6.5.2 Le rôle joué par les femmes	21
VII. GENRE ET TRANSITION POLITIQUE AU BURKINA FASO	23
7.1 Participation des femmes dans le processus post insurrectionnel	23
7.2 Prise en compte des femmes dans les organes de la transition	25
VIII. RECOMMANDATIONS	26
IX. CONCLUSION GENERALE	29

ANNEXES

31

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI :	Agence Canadienne de Développement International
ADEP :	Association D'appui et d'Eveil Pugsada
AFV :	Association des Femmes Voltaïques
APDC :	Association pour la Promotion de la Démocratie et de la participation Citoyenne
AVOB :	Association des veuves et des Orphelins du Burkina
CAR :	Coalition Anti Referendum
CCVC :	Coalition Contre la Vie Chère
CDP :	Congrès pour la Démocratie et le Progrès
CDEC :	Collectif Devenons Citoyens
CEDEF :	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CFOP :	Chef de File de l'Opposition Politique
CNT :	Conseil National de Transition
COFEDEC :	Coalition des Femmes pour la Défense de la Constitution
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
FFV :	Fédération des Femmes Voltaïques
FOCAL :	Forum des Citoyens pour l'Alternance
FRC :	Front de Résistance Citoyenne
IDH :	Indice de Développement Humain
LIDEJEL :	Ligue pour la Défense de la Liberté et de la Justice
MBDHP :	Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples
MPFG :	Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile

PAO : Plan d'Actions Opérationnel

PNG : Politique Nationale Genre

PRCA : Programme Transitoire de Renforcement des Capacités des Acteurs

RSP : Régiment de Sécurité Présentiel

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

RADDHO : Rencontre Africaine des Droits de l'Homme

I. INTRODUCTION

De plus en plus en Afrique, l'alternance politique est rendue difficile par la volonté des dirigeants politiques à se maintenir durablement au pouvoir et cela parfois par des manœuvres non conformes à la légalité constitutionnelle: fraude électorale et parfois modification de la constitution.

La récente insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso est la résultante d'une forte mobilisation des citoyennes et des citoyens pour s'opposer à un projet de modification, par le régime au pouvoir, de l'article 37 de la constitution en vue de permettre à son candidat, Blaise COMPAORE, de briguer un troisième mandat.

Cette insurrection a abouti à la chute du régime au pouvoir et a conduit à la mise en place d'une transition politique devant organiser les élections en octobre 2015.

Une des caractéristiques de cet historique séisme socio-politique est la participation des femmes qui ont investi les organisations de la société civile et les partis politiques pour apporter leurs contributions à l'animation de la vie politique nationale. Pour ce faire, elles ont suffisamment donné de la voix et ont été aperçues à la première ligne des marches et des meetings, à l'instar des hommes.

Dès lors, la question de la prise en compte de la femme se pose dans un contexte où sa participation et la réelle prise en compte de ses intérêts stratégiques ne préoccupaient pas suffisamment les acteurs de la vie politique nationale.

L'Association D'appui et d'Eveil Pugsada (ADEP) en partenariat avec l' Organisation Non Gouvernementale Diakonia veut à travers cette étude, non seulement élucider la participation des femmes et des hommes à cette insurrection populaire mais aussi de se voir formuler des recommandations qui serviront à mieux affiner sa stratégie d'intervention pour 2015 en vue d' une meilleure prise en compte des femmes.

II. CONTEXTE DE L'ANALYSE

2.1 Présentation d'ADEP

L'Association D'appui et d'Eveil Pugsada (ADEP) est une association de la société civile burkinabé créée en 1995 par un groupe de femmes et d'hommes. Elle a pour mission d'« *Œuvrer à l'amélioration du statut et des conditions de vie de la jeune fille, notamment par le développement de l'exercice de ses droits et par le renforcement de ses capacités à prendre une place significative au sein de la communauté.* »

A cet effet, l'ADEP conçoit et met en œuvre des projets avec l'appui de structures publiques, de réseaux d'organisations de la société civile et d'importantes organisations d'aide au développement.

L'association intervient dans six (6) provinces à savoir : le Bazèga, le Boulkiemdé, le Kadiogo, l'Ouhimbiri, le Sanmatenga et le Yatenga.

Ses domaines d'actions sont : la sensibilisation, l'éducation, le counseling, la formation et le plaidoyer. Elle s'implique dans la recherche de solutions des grandes questions sociales et politiques auxquelles le Burkina Faso se trouve confronté.

Conformément à sa théorie du changement, l'ADEP estime que le renforcement des capacités des femmes et des filles ainsi que l'examen par les institutions de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques, contribuent à la promotion du genre. Toute chose, qui participe à la réalisation de la vision de la Politique Nationale Genre (PNG) à savoir, « une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités et qui assure à l'ensemble des citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur plein épanouissement ».

Ainsi, l'ADEP, à travers son Plan Stratégique place la femme au centre de son action de changement par un ensemble d'actions dont le plaidoyer pour améliorer le statut et les conditions des femmes et des filles de toutes les catégories sociales en vue de lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi l'ADEP a commandité la présente analyse en vue de mieux orienter ses actions futures.

2.3 Objectif de l'étude

Le principal objectif de cette étude est de faire une analyse genre de l'insurrection populaire en vue de formuler des recommandations à intégrer dans la stratégie 2015 de l'ADEP. De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ décrire le processus d'éveil de la conscience du peuple Burkinabé désagrégée qui s'est construit pour aboutir à une mobilisation sans précédent en rapport avec les événements d'octobre 2014 ;
- ✓ identifier les facteurs ayant abouti à la forte mobilisation du peuple, notamment des femmes lors des manifestations d'octobre 2014;
- ✓ faire un état des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique ;
- ✓ montrer la place et le rôle des femmes et des hommes dans cette lutte ;
- ✓ recueillir les suggestions et propositions des femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations au plan social, économique et politique dans les instances de décisions ;
- ✓ formuler des recommandations pertinentes à intégrer dans la stratégie 2015, pour une meilleure implication des femmes dans les sphères de décision tout en prenant en compte :
 - la participation politique des femmes aux scrutins d'octobre 2015 ;
 - l'application de la loi sur le quota ;
 - la réduction des inégalités de genre au Burkina Faso.

2.4 Résultats attendus

Au terme de l'étude :

- l'analyse du processus d'éveil de la conscience du peuple burkinabé désagrégée a été décrite ;
- les facteurs ayant abouti à la forte mobilisation du peuple, notamment des femmes lors des manifestations d'octobre 2014 sont identifiés;
- l'état des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique est fait;
- la place et le rôle joué par les femmes et les hommes dans la lutte sont identifiés;
- les suggestions et propositions des femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations au plan social, économique et politique dans les instances de décisions sont recueillis;
- des recommandations pertinentes à intégrer dans la stratégie 2015 sont faites pour une meilleure implication des femmes dans toutes les sphères de décision sont formulées; notamment sur :
 - la participation politique des femmes aux scrutins d'octobre 2015
 - l'application de la loi sur le quota
 - la réduction des inégalités de genre au Burkina Faso.

III. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE

La méthodologie a consisté en sept principales phases comme suit :

Phase 1 : La rencontre de cadrage avec le commanditaire

Elle a consisté en la présentation de l'équipe des consultants aux membres du comité de pilotage. Elle a permis d'harmoniser les compréhensions sur les TDRs et de planifier la mission.

Phase 2 : La recherche documentaire

La revue documentaire a consisté en la collecte et l'exploitation des documents en lien avec le thème de l'analyse. Il s'agit notamment d'ouvrages sociologiques, es coupures de presses, des productions disponibles sur la question du genre, les élections, la participation des femmes en politique et sur l'insurrection des 30 et 31 octobre 2015, au Burkina Faso.

Phase 3 : Le choix de l'échantillon

Sur la base d'un répertoire d'acteurs politiques, civiles et institutionnels constitué par les consultants, des acteurs et actrices clés ont été contactés au téléphone pour solliciter des rendez-vous en vue d'échanger sur le thème de l'analyse. Les entretiens ont donc été réalisés en fonction de la disponibilité des acteurs.

En outre, un choix aléatoire de personnes à interviewer a été fait à partir de la participation des enquêteurs aux manifestations comme celle organisée par les Organisation de la Société Civile (OSC) afin d'interpeller le Régiment de Sécurité Présidentiel le 07 Février 2014 à la place de la révolution.

En somme, des acteurs/actrices de la société civile, des partis politiques et des citoyen(e)s lambda ont été interviewé dans le cadre de cette étude.

Phase 4 : L'élaboration des outils de collecte de données

Des guides d'entretien ont été élaborés en fonction des différents acteurs et actrices concernés par l'étude.

Phase 5 : La collecte des données

Sur la base des guides d'entretien, l'équipe de consultants assistée par six (6) enquêteurs a réalisé les entretiens et des focus group à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso auprès des acteurs et actrices des partis politiques, de la société civile et des médias.

En outre, des citoyens et citoyennes lambda ont été interviewé(e) dans les deux villes.

Enfin, l'observation participante a permis aux consultants d'observer et d'analyser des attitudes et comportements des femmes et des hommes lors de la marche de protestation anti-Régiment de Sécurité Présidentiel (RSP).

Phase 6 : Le traitement et l'analyse des données

Les données recueillies ont été triangulées et analysées manuellement.

Phase 7 : La rédaction du rapport

Les résultats de la triangulation ont permis l'élaboration du présent rapport.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

L'euphorie qui était celui du contexte d'insurrection et la méfiance créée par cette situation inattendue ont constitué le premier obstacle rencontré.

En outre, certains acteurs et actrices clés de l'insurrection qui auraient pu nous fournir des informations capitales sont restés injoignables pour des raisons diverses. Le délai de réalisation a constitué en dernier ressort la contrainte majeure de cette étude.

V. GENERALITES SUR LE GENRE AU BURKINA FASO

Au dernier recensement de 2006, le Burkina Faso situé au cœur de l'Afrique Occidentale, comptait 14 017 262 habitants, dont 51,7 % de femmes (RGPH, 2006) ; soit un rapport de masculinité de 94 hommes pour 100 femmes. Cependant, malgré leur importance numérique, le grand rôle qu'elles jouent de plus en plus dans la vie de la nation, la condition de la femme dans la société burkinabé demeure peu satisfaisante. Nonobstant l'engagement du gouvernement et le cadre politique et juridique tendant à l'améliorer, des formes d'exclusion et de non prise en compte persistent encore.

D'importantes lacunes subsistent au sein de la législation et entre ses lois et la réalité quotidienne. Dans de nombreuses situations, le Code des personnes et de la famille et le Code pénal ne sont pas appliqués, laissant ainsi prévaloir le droit coutumier qui soutient les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, en particulier dans les zones rurales.

L'article 1 de la Constitution de 1991 (révisée en 2002) stipule que tous les citoyens du Burkina Faso sont égaux en droit, et interdit la discrimination fondée sur le sexe. Le pays a également ratifié la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), y compris le Protocole facultatif, et le Protocole de 2003 sur les droits des femmes en Afrique (en 2006) annexé à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Depuis 1997, il a été créé un ministère dédié aux femmes, et 2004 a vu l'adoption d'une politique nationale pour la promotion de la femme (Politique nationale de Promotion de la Femme). En outre, le gouvernement du Burkina Faso s'est engagé dans un processus d'intégration du genre dans les politiques et programmes sectoriels à travers la Politique Nationale Genre adoptée depuis 2009.

Selon la Banque Mondiale, le Burkina Faso est classé pays à faible revenu. Il est classé 70^e sur 86 pays selon l'indice genre des institutions sociales de 2012. Le pays a été classé 63^e sur 102 dans l'indice genre des institutions sociales de 2009. L'Indice de développement humain (IDH) pour le Burkina Faso en 2011 est de 0,311, ce qui donne au pays un rang de 181^e sur 187 pays classés. Selon l'Indice Global Genre du Forum Economique mondial de 2011, le Burkina Faso est classé 115^e sur 135 pays avec un score de 0,6153. Au titre des discriminations faites aux femmes et aux filles du Burkina Faso, on peut retenir.

• **Ressources et droits limités:**

Au Burkina Faso, les femmes sont confrontées à de nombreuses restrictions en matière de droits de propriété, malgré l'existence de politiques publiques visant à assurer un accès équitable à la terre pour l'ensemble de la population rurale et le fait que la loi accorde aux hommes et aux femmes des droits égaux à la propriété.

Cela est dû, en partie, au fait que l'héritage est le principal moyen d'accès à la terre, et comme indiqué ci-dessus, le droit des femmes à hériter est souvent violé. Lorsque les femmes acquièrent, ou disposent de terres, elles ne peuvent prétendre à l'égalité d'accès, à une formation appropriée, à l'équipement, ou aux services de vulgarisation agricole, ce qui réduit la productivité et les revenus de leurs terres.

L'accès des femmes à la terre est plus limité dans les zones rurales, étant donné que le droit coutumier y est plus susceptible d'être appliqué. Le droit coutumier prévoit que les terres soient attribuées par le chef et seuls les hommes peuvent être des chefs.

Les femmes n'ont pas de droits fonciers directs, mais elles accèdent à la terre par les maris et les parents de sexe masculin. Tout homme a le devoir de se marier et d'allouer à sa femme un morceau de terre pour ses propres activités agricoles.

Au Burkina Faso, les femmes sont désavantagées en matière d'accès aux prêts bancaires en ce que les institutions financières formelles considèrent les femmes comme demandeurs "à haut risque", parce qu'elles n'ont souvent pas la sécurité financière ou matérielle.

Il ne semble pas y avoir de restrictions légales relatives à l'accès des femmes aux prêts bancaires. Cependant, le gouvernement indique que les barrières sociales et culturelles expliquent le fait que certaines activités entrepreneuriales soient fermées aux femmes rurales. Des programmes gouvernementaux existent pour accroître l'accès des femmes au crédit, y compris les microcrédits, et aux prêts sous forme de matériel agricole, d'équipement et d'intrants.

- **Libertés civiles restreintes:**

Il n'y a pas de restrictions légales sur l'accès des femmes burkinabés à l'espace public. Un rapport du Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) de 2007¹ indique que 61,5% des femmes participant à l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2003 n'étaient pas libres pour rendre visite à des amis ou à des proches sans la permission de leurs maris. Cela indique considérablement la restriction de liberté de mouvement quotidienne pour la majorité des femmes burkinabè.

La liberté d'expression est protégée par la loi, mais n'est pas respectée, et les journalistes subissent des intimidations de toute sorte. 44,3% des femmes et 24,7% des hommes ont déclaré ne pas avoir accès à tous les médias selon la même source.

Le droit à la liberté de réunion est généralement respecté, bien que dans le passé, des manifestations aient été violemment réprimées.

Les 15 dernières années ont connu une augmentation de la représentation des femmes aux niveaux national et local du gouvernement. La proportion de femmes ayant remporté des sièges au niveau de l'administration locale est passée de 8,9% en 1995 à 35,8% en 2006. Le pourcentage des femmes dans la fonction publique au 31 décembre 2013 est de 34,45%².

Une large coalition des femmes leaders politiques et de la société civile s'est réunie pour faire campagne pour un quota de 30% pour les femmes au parlement pour les élections de 2007. Bien que cela ne fût pas un succès, (lors des élections de 2007 à l'Assemblée nationale, 13 femmes ont été élues, sur 111, soit 11,7%)³. En Avril 2009, une nouvelle loi a introduit un quota de 30% au moins de l'un ou de l'autre sexe au niveau des élections législative et municipale.

En 2010, 17,1% des postes ministériels étaient occupés par des femmes⁴. Dans l'actuelle période de transition, 16 % de femmes sont représentées dans le gouvernement et 13,33 % dans le Conseil National de Transition (CNT).

¹ <http://www.genderindex.org/country/burkina>

² 7eme rapport périodique CEDEF

³ Données Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre

⁴ Données du Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG)

Des campagnes nationales ont également été menées pour informer les femmes sur leurs droits civiques et politiques, et les encourager à occuper des postes de direction. Il y avait un caucus genre à l'Assemblée nationale dissoute suite à l'insurrection d'octobre dernier.

Au niveau des organisations de la société civile, les femmes représentent 19,2% des directeurs d'ONG, et 24,8% des chefs d'organisations communautaires. Dans les organisations à base communautaire mixtes, les femmes occupent rarement d'autres postes de responsabilité: Selon une étude réalisée en 2005 dans le cadre des Programmes de l'eau pour l'environnement du Nord, dans un échantillon de 504 Comités de Points d'Eau, 1% des femmes occupe le poste de président, 5% le poste de secrétaire et 32% celui de trésorier indiquant l'exclusion persistante des femmes des sphères de décision.

Conformément à sa politique nationale, le gouvernement du Burkina Faso a adopté en juillet 2009 sa Politique Nationale Genre (PNG) et son Plan d'Action Opérationnel.

La mise en œuvre de la PNG s'opère à travers des plans d'actions triennaux glissants. Le premier Plan d'Actions Opérationnel (PAO) a été adopté en décembre 2010 pour la période 2011-2013.

Entre 2010 et 2011, un programme d'appui à l'accélération de la mise en œuvre de la PNG a permis de mettre en place de son dispositif opérationnel. Par la suite, et dans le cadre de l'exécution du PAO/PNG, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre a élaboré un Programme Transitoire de Renforcement des Capacités des Acteurs (PRCA) pour la période d'août 2011 à mars 2012.

L'objectif général du programme est de renforcer les capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de la PNG, en vue d'une meilleure coordination et d'une intégration transversale du genre dans les actions visant une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes dans les différents secteurs et domaines. Cette initiative montre l'engagement de l'ancien gouvernement pour la promotion du genre au Burkina Faso avec le soutien des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Cependant, cette prise en compte des femmes piétine en comparaison au réveil et l'engagement fort remarquables qui font d'elles des actrices importantes dans tous les secteurs de la vie nationale.

VI. RESULTATS DE L'ANALYSE

Cette partie présente les résultats de l'analyse genre du processus de l'insurrection. Elle fait dans un premier temps, l'état des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique, dans un deuxième temps elle présente la situation actuelle de la représentation des femmes et des hommes dans les sphères publiques, dans un troisième temps, elle analyse le processus d'éveil de la conscience des hommes et des femmes, et identifie les facteurs ayant abouti à la forte mobilisation du peuple, notamment des femmes lors des manifestations d'octobre 2014. Dans un quatrième temps, la place et le rôle joué par les femmes et les hommes dans la lutte sont présentées.

6.1 Etat des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique

L'histoire du monde associatif au Burkina Faso et les témoignages recueillis situent, le début des premières organisations féminines formelles dans les années 1958 à côté de celles des hommes qui existaient bien avant cette date, et les classent en trois phases.

La première phase va de 1958 à 1983, soit avant la Révolution, la première association féminine nationale est, en effet, *l'Amitié Africaine* mise en place en 1958 à Ouagadougou à l'initiative des sœurs blanches. Onze ans après, soit en 1968, *l'Amitié Africaine* se scinda pour donner naissance à *l'Association des Femmes Voltaïques (AFV)* et *l'Entraide Féminine*. Six ans après la mise en place de ces deux associations, soit en 1974, s'ajouta *l'Association des Veuves et des Orphelins du Burkina (AVOB)*. Cette même année 1974, *l'Amitié Africaine*, *l'Association des Femmes Voltaïques* et *l'Entraide Féminine* se regroupèrent dans une structure faitière, *la Fédération des Femmes Voltaïques (FFV)*.

Les plateformes revendicatives étaient surtout axées sur l'accès des femmes et des filles à l'éducation, aux soins de santé, sur l'obtention d'un code de la famille et la dénonciation des mutilations génitales féminines.

Cette phase a connu un évènement déclencheur qui va marquer un tournant décisif dans le mouvement associatif féminin ; c'est l'adoption par les Nations Unies de 1975 comme l'année internationale de la femme. Cette célébration va booster le mouvement des femmes qui se renforce et s'oriente désormais vers la lutte pour l'épanouissement des femmes et des filles dans les domaines économique, social et culturel avec des appuis tant au niveau national qu'international.

Pendant cette première phase, on revendiquait plus de droits et une plus grande participation des femmes à la vie publique et le nombre de femmes au gouvernement ne dépassait pas 2. C'est dans cette première phase que la première maison de la femme fut construite par la FFV en 1979 à Ouagadougou dans le quartier Koulouba. Les partenaires techniques et financiers étaient essentiellement l'Etat voltaïque ainsi que quelques associations de femmes et ONG au niveau international.

La deuxième phase ou celle de la Révolution (1983-1987) a été celle qui a ouvert les portes de la politique aux femmes à travers un cadre organisationnel politique des femmes mis sur pied par la Direction de la Mobilisation et de l'Organisation des Femmes (DMOF). En effet, les organisations qui ont été mises en place ont été les Comités de Défense de la Révolution (CDR) de quartiers et services dans lesquels, les femmes ont milité. Ensuite, l'Union des Femmes du Burkina Faso (UFB) a été créée comme le cadre le plus adéquat pour poser et résoudre les questions des femmes ainsi que pour leur organisation et mobilisation politique.

C'est au cours de cette phase que les femmes ont été acceptées dans des domaines traditionnellement masculins (armée, police, transport public, construction etc.) et à des postes de responsabilité, sans tenir compte de leur statut matrimonial (Ministre du budget, Haut-Commissaire, etc.). A ce titre, elle est considérée comme une période d'éveil de conscience et de décollage.

C'est pendant cette période que le pourcentage des femmes au gouvernement atteignit pour la première fois, en 1986, 20%, soit 05 femmes sur 25 ministres. Plusieurs autres gains ont été obtenus : Réforme Agraire et foncière qui a garanti aux femmes le droit d'accès et de propriété des terres ; création des bases pour l'adoption d'un code des personnes et de la famille ; institution du 8 mars comme journée chômée et payée, etc. La Révolution a ainsi bâti les fondations de nombreux acquis des femmes au Burkina Faso. La grande majorité des femmes leaders et politiques ont émergé de la période révolutionnaire. Les principaux partenaires techniques et financiers étaient le gouvernement burkinabé, l'UNICEF, le FNUAP et le Cathwell.

C'est à cette phase que se situe le discours historique du président Thomas SANKARA le 8 mars 1987 qui posait clairement la problématique du genre en ces termes : *« Les hommes et les femmes du Burkina Faso doivent dorénavant modifier en profondeur l'image qu'ils se font d'eux-mêmes à l'intérieur d'une société qui, non seulement, détermine de nouveaux rapports sociaux mais provoque une mutation culturelle en bouleversant les relations de pouvoir entre hommes et femmes, et en condamnant l'un et l'autre à repenser la nature de chacun. »*

La dernière phase ou celle de l'après révolution à nos jours est marquée par le retour à une vie constitutionnelle en 1991 avec l'adoption par référendum d'une nouvelle constitution le 2 juin de cette année.

A la faveur de l'ouverture, plusieurs partis se mettront en place dont le Parti de la Convergence pour les Libertés et l'Intégration (PCLI) fondé par madame Marlène Zébangou en 1991 et l'Alliance pour le Progrès (APL) créée également en 1991 et présidée par madame Joséphine Tamboura. Des organisations non partisans tant formelles qu'informelles verront aussi le jour.

Dès 1997, les mouvements comme kebanya, dirigé par Mme TARA TOPAN NACANABO, accompagnée par les femmes du MBDHP, et du Collectifs des Organisations de Masses et des Partis Politiques (CODMPP) ont pleinement contribué à l'émergence d'une justice sociale à travers de nombreuses conférences. Elle a organisé le 08 avril 2000 une marche pour la manifestation de la vérité en ce qui concerne l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO et les autres crimes de sang .

Dès lors, les plateformes revendicatives sont restées multiformes avec une volonté affichée de participer largement au pouvoir politique surtout à partir de 2005-2006. A partir de 2005, de nombreuses activités de femmes dans le domaine politique ont été organisées, notamment par le National Democratic Institute (NDI), ONG internationale œuvrant pour une bonne gouvernance démocratique au Burkina Faso.

Des campagnes de sensibilisation à l'endroit des autorités politiques et coutumières (*mogho-naba*) ont aussi été menées sur l'importance de la participation des femmes à la vie publique et politique en particulier. Les principaux partenaires sont le gouvernement burkinabé, les différentes coopérations (canadienne, néerlandaise, suédoise, danoise.), les ONG (NDI, WILDAF/BF⁵, CBDF⁶, etc.), les partenaires techniques et financiers (UNICEF, FNUAP, etc.).

L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas ont joué un grand rôle dans le développement de l'approche genre et l'adoption d'une Politique Nationale Genre au Burkina Faso.

A ces phases déterminantes, il faut ajouter les différents thèmes des célébrations de la journée internationale de la femme et les foras aussi bien régionaux que national qui constituaient des moments forts d'interpellation, d'incitation, de conscientisation et de partage d'expériences sur le leadership féminin et la place de la femme dans la société moderne. Nous en voulons pour preuves, le thème de la célébration 2009 : « Investir dans les femmes et les filles pour un développement humain durable » qui a marqué le début d'une série de thèmes successifs de 2010-2011, investir dans l'éducation, l'alphabétisation et le don de la vie et les deux autres années l'autonomisation économique de la femme par la formation professionnelle et l'entrepreneuriat féminin. Du reste, la célébration nationale qu'abritaient les régions à tour de rôle, permettait des voyages de renforcement de capacités en organisation et en mobilisation.

6.2 Situation actuelle de la représentation des femmes et des hommes dans les sphères publiques

Selon le rapport de l'étude diagnostique pour la PNG du Burkina Faso en mars 2008, les représentations féminines au niveau des instances dirigeantes dans l'histoire politique du Burkina Faso donne sept législatures depuis 1958 avec 30 femmes seulement sur un total de 567 soit 05,29% et pour les postes nominatifs, 30 femmes pour 41 gouvernements avec près de 800 hommes. Cette situation de sous-représentation politique des femmes peut s'expliquer par des facteurs historiques notamment la façon dont s'est construit le champ politique depuis l'indépendance ou par des facteurs sociologiques impliquant la moindre disponibilité des femmes pour l'engagement politique.

Mais l'exclusion sur la base du genre repose sur une interprétation particulière qui relie les rôles et responsabilités sexospécifiques des femmes au domaine familial, à la garde et l'éducation des enfants et ceux des hommes à la prise de décision, la politique formelle, l'économie et l'usine ou le bureau.

Cette division des rôles et du travail est importante pour comprendre la perception des femmes et des hommes sur la citoyenneté au Burkina Faso. En effet, les hommes sont considérés comme les détenteurs traditionnels des droits citoyens, du fait de leur position sur la scène publique.

Ils sont alors considérés comme des agents politiques et les femmes placées sous leur protection. L'analyse de la situation actuelle de la représentation de chaque groupe est très illustrative à cet égard.

5 Women in Law and Development in Africa

6 Coalition Burkinabé pour la Défense des Droits de la Femme

En dépit d'un cadre juridique favorable à la participation des femmes, de l'importance de leur apport à l'économie nationale, l'accès au champ politique au Burkina Faso reste beaucoup limité pour les femmes comme l'illustre les tableaux ci-après.

Tableau 1. Nombre de femmes au parlement de 2007et 2012

Législatures	Nombre de députés	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	% de femmes
2007-2012	111	17	94	15,31
2012	127	24	103	18,90

Source : Annuaire statistique 2010/MPFG actualisé par les consultant/es

Le constat n'est pas reluisant : 24 femmes sur 103, tandis que la proportion selon l'esprit de la loi sur le quota visait environ 39 femmes sur 103. En effet, une meilleure représentativité des femmes à ce niveau de responsabilité et de décision permet une meilleure prise en compte de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques.

Malheureusement, elles sont sous représentées au sein des assemblées élues malgré leurs compétences maintes fois démontrées et leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance démocratique.

Dans les conseils municipaux, la représentation des femmes était également faible par rapport à celle des hommes. Nonobstant la loi sur le quota genre, lors des élections municipales couplées avec les élections législatives de 2012, on a noté un recul du pourcentage de femmes dans les conseils locaux passant de 35,80% en 2006 à 21% en 2012.

En ce qui concerne la représentation des femmes dans les états-majors des partis politiques, l'attitude mitigée des partis politiques dans la garantie des droits politiques de la femme constitue un obstacle majeur à une réelle participation des femmes à l'animation des partis politiques. Le tableau suivant en est une illustration.

Tableau 2. Nombre de femmes dans les instances dirigeantes de cinq (05) partis politiques en 2014

Partis politiques	Nombre de postes	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes %	Nombres d'hommes
Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP)	38	10	26,31	28
Parti pour la Renaissance Nationale (PAREN)	39	09	23,07	30
Parti pour la Démocratie et le Changement (PDC)	36	18	50	18

Union pour la Renaissance/Parti Sankariste (UNIR/PS)	18	02	11,11	16
Union pour le Progrès et le Changement (UPC)	43	03	06,97	40

(Source, NDI)

Un seul parti sur cinq (1/5) avait atteint le quota de 30%, bien que la loi sur le quota ne visait pas les instances dirigeantes des partis politiques, et l'a même dépassé pour atteindre la parité. Tout en reconnaissant que ce parti mérite d'être félicité et encouragé, la situation d'ensemble est en dessous des attentes et nécessite une amélioration pour plus d'équité politique et sociale pour les femmes et les hommes.

Parmi les obstacles à la participation politique des femmes figurent de manière déterminante l'analphabétisme, la pauvreté, le manque de temps qu'entraînent la surcharge de travail domestique, l'absence de confiance des femmes en elles-mêmes, la mainmise des conjoints sur la liberté de pensée et d'opinion des femmes, ainsi que la peur de la diffamation ou d'être vilipendées et répudiées. Le refus de certains hommes de collaborer avec les femmes demeure une réalité malgré la PNG et la loi sur le quota. Le poids des pesanteurs socio culturels demeurent donc vivace dans la société burkinabé handicapant la pleine participation politique des femmes.

Les femmes qui se désintéressent de la politique, considérée comme "un jeu sale"⁷, l'expliquent par le manque de temps dû aux obligations domestiques, scolaires et professionnelles ou le manque d'instruction, l'incapacité et la honte de se faire remarquer, la peur du risque, les harcèlements sexuels, les violences verbales et physiques dans le jeu politique, un environnement social, familial et financier défavorable. Selon Rouamba et Descarries (2010), ainsi que plusieurs femmes leaders interviewés cela s'explique par la reconduction d'entraves socioculturelles et matérielles induites par la division sexuelle du travail, entraves confortées par des contraintes économiques, dont l'insuffisance de revenus, et des contraintes institutionnelles légitimées par un système juridique et législatif qui sanctionne et reconduit la subordination des femmes.

Les modèles et stéréotypes basés sur l'infériorité de la femme conduisent à la masculinisation de certaines responsabilités et activités auxquelles les femmes ont plus de peine à accéder (postes de cadre de commandement par exemple). Certaines pratiques sociales fondées sur la religion ou les coutumes (la claustration par exemple) font échec aux principes égalitaires dont sont porteurs les textes consacrant les droits politiques de la femme, y compris la constitution.

Dans l'opinion commune, on considère que l'un des rôles fondamentaux de la femme est de procréer afin de perpétuer la descendance de la famille.

⁷ Sans morale, sans vergogne, empreint de corruption et de fraudes

Le plus souvent, ce rôle prédomine sur tous les autres aspects liés à sa contribution au développement de la société. Son rôle va donc consister à s'occuper de ses enfants et de son ménage.

Ainsi, suivant le constat du rapport Afrique Créatives 2013, tiré du Rapport du Sénégal, l'éducation et le conditionnement social préparent les filles et entretiennent les femmes à la soumission, à la discrétion, à l'obéissance, à l'impuissance, à l'effacement et à la dépendance. Cette forme d'éducation influence le comportement de certaines femmes vis-à-vis du pouvoir politique.

Dans l'imaginaire social, une femme doit rester à côté de son époux, s'occuper de lui, de ses enfants et de ses beaux-parents si elle est mariée. Elle ne doit pas faire des sorties fréquentes, ne doit pas être dehors jusqu'à une certaine heure. Ce construit social est incompatible avec la vie et l'engagement politique qui nécessitent de la disponibilité, un peu de liberté, du courage, de la poigne. L'exclusion de la femme de la sphère publique et les stéréotypes dégradants intériorisés par les femmes leur donnent un sentiment d'incompétence par rapport à l'homme dans la gestion de la "chose publique".

Fort heureusement un vent nouveau souffle au Burkina Faso en faveur d'une prise de conscience des femmes/filles et des garçons/hommes.

6.3 Analyse du processus d'éveil de la conscience des femmes/filles et des hommes/garçons

L'éveil des consciences qui a conduit à l'insurrection populaire au Burkina Faso est le résultat d'un ensemble d'éléments et de circonstances plus ou moins complémentaires. D'abord, femmes et hommes sont unanimes sur l'effet du travail d'interpellation et de conscientisation des organisations de la société depuis le début de l'année 2014.

Ensuite, hommes comme femmes font référence à la paupérisation grandissante de la majorité de la population notamment les femmes et les jeunes créant ainsi une sorte de révolte. A ce propos, une des femmes rencontrées déclare : «...ils ont organisé l'appauvrissement de ma famille... » ; un autre homme de poursuivre :

« ... je travaille depuis plus de 15 ans dans mon propre pays, je suis toujours en location et je n'ai pas de terrain ; pourtant j'ai des enfants ! Quel avenir je réserve à mes enfants ? Et puis je ne suis pas le seul dans ce cas à bobo ici !... ».

A cela, s'ajoutent les discordes au sein de l'ex-parti majoritaire entraînant des défections et la création un autre parti le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP). Cette situation a levé un pan de voile du mythe de la puissance du régime.

Aussi, l'obstination du régime à mépriser les règles démocratiques a été accueillie par une majorité comme un affront sans oublier l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO en 1998 resté non élucidé.

Les femmes lient l'éveil des consciences à l'exaspération sur fond d'humiliation et de souffrances. Deux femmes interviewées sur la chaîne de télévision BF 1 s'exclament à ce titre « Dis leur que nous sommes fatiguées de la souffrance de nos enfants qui chôment... » et une autre de renchérir « nos enfants aussi peuvent aussi être des présidents...que le Chef de l'Etat le comprenne... ».

Par ailleurs, l'échec de la mise en œuvre de la majorité des tentatives de réformes opérées depuis le collège des sages jusqu'au CCRP en 2011 a contribué à renforcer le climat de suspicion à l'égard du régime.

En sus, l'immixtion dans la gestion du pouvoir d'Etat des proches parents et ami (e)s du président avec une main mise sur toutes les richesses du pays avec la politisation de l'administration publique ont fini par convaincre plus d'un (e) citoyen(ne) de la nécessité de l'alternance afin de rompre avec toutes ces pratiques qui fragilisent la cohésion et le tissu sociale.

Les années 2013 et 2014 ont connu la création de nouvelles associations et de réseaux de jeunesse dans les villes de Bobo Dioulasso et Ouagadougou avec une volonté de mettre fin au régime impopulaire de la quatrième république.

Des organisations comme le Front de Résistance Citoyenne (FRC), le Coalition des Femmes pour la Défense de la Constitution (COFEDEC) la Rencontre Africaine des Droits de l'Homme (RADDHO), le Forum des Citoyens pour l'Alternance (FOCAL), le Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), le Balai citoyen, le Coalition Anti Referendum (CAR), la Coalition Contre la Vie Chère (CCVC), l'Association pour la Promotion de la Démocratie et de la participation Citoyenne (APDC), le Collectif Devenons Citoyens (CDEC), Ligue pour la Défense de la Liberté et de la Justice (LIDEJEL), la coalition des organisations de la société civile sur les réformes politiques et institutionnelles interpellaient régulièrement le pouvoir sur le respect et le maintien en l'état de l'article 37 de la constitution.

Le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD), le FRC, le Centre Africa Obota ont continué à organiser des cadres au profit de tous les acteurs et actrices sur diverses thématiques en rapport avec la participation citoyenne et la gouvernance.

Aussi, comme il fallait s'y attendre, les jeunes et les femmes se sont fortement mobilisées et impliquées à tous les niveaux.

En outre, diverses activités organisées par les acteurs politiques, civiles et institutionnel ont contribué à l'éveil des consciences. Il s'agit notamment de :

- des dialogues démocratiques ;
- des conférences de presse et publiques ;
- des causeries-débats dans les quartiers ;
- des sensibilisations des populations dans différents lieux (funérailles, non lotis, marchés, lieu de culte, lieu de baptêmes, lieu de mariage, système terrains de football, kiosque à café, lieux de loisirs, cabarets...) ;
- des ateliers de formation sur des thématiques spécifiques ;

- de l'organisation et participation à des réunions et à des meetings des partis politiques affiliés à l'ex-Chef de File de l'Opposition Politique (CFOP) ;
- de l'organisation conjointe de meeting avec les partis politiques affiliés au Chef de File de l'opposition politique ;
- de l'utilisation du système de véhicules annonceurs ;
- de l'utilisation des mégaphones par les jeunes pour l'information des populations dans les artères de la ville de Bobo-Dioulasso ;
- de l'utilisation d'une approche de proximité pour des séances de sensibilisation ;
- des visites des acteurs dans les marchés ;
- de l'utilisation de supports de communication comme les flyers ;
- de l'utilisation des réseaux sociaux ;
- de l'utilisation des SMS.

6.4 Les facteurs ayant abouti à la prise de conscience des femmes et des filles

L'éveil des consciences qui a conduit à l'insurrection populaire au Burkina Faso est le résultat d'un ensemble d'éléments et de circonstances plus ou moins complémentaires. D'abord, femmes et hommes sont unanimes sur plusieurs facteurs favorables. Il s'agit d'une part des frustrations lors de la constitution des listes électorales pour les élections couplées de 2012; la conférence de presse du Président du Faso à l'occasion du 11 décembre 2013 à Dori, au cours de laquelle il a évoqué le recours à un référendum pour modifier l'article 37 de la Constitution; la déclaration de la FEDABC demandant au Président Blaise COMPAORE de se représenter en 2015 et d'autre part, l'effet du travail d'interpellation et de conscientisation des organisations de la société civile depuis le début de l'année 2014.

A cela, s'ajoutent les discordes au sein de l'ex-parti majoritaire entraînant des défections et la création d'un autre parti le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP).

Cette situation a levé un pan de voile du mythe de la puissance du régime. Aussi, l'obstination du régime à mépriser les règles démocratiques a été accueillie par une majorité comme un affront sans oublier l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO en 1998 restés non élucidés. La mort tragique de l'élève Justin Zongo en 2011 a également contribué à la mobilisation sociale contre le pouvoir de Blaise Compaoré.

Les femmes lient l'éveil des consciences à l'exaspération sur fond d'humiliation et de souffrances. Par ailleurs, l'échec de la mise en œuvre de la majorité des tentatives de réformes opérées depuis le collège des sages jusqu'au Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques en 2011 a contribué à renforcer le climat de suspicion à l'égard du régime Compaoré.

En sus, l'immixtion dans la gestion du pouvoir d'Etat des proches parents et ami (e)s du président avec une mainmise sur toutes les richesses du pays avec la politisation de l'administration publique ont fini par convaincre plus d'un (e) citoyen(ne) de la nécessité de l'alternance afin de rompre avec toutes ces pratiques qui fragilisent la cohésion et le tissu social.

6.5 Place et rôle joué par les femmes et les hommes dans l'insurrection

L'insurrection de fin octobre a connu la participation des femmes et des hommes à des degrés divers.

6.5.1 Le rôle joué par les hommes

Les hommes ont joué des rôles divers de mobilisation, d'organisation et de coordination de leurs groupes tout au long du processus. En effet, selon certains organisateurs, face au durcissement des rapports entre les parties en présence, les premiers responsables des OSC tel que Luc Marius IBRIGA porte-parole du Front de Résistance Citoyenne (FRC), TRAORE Issiaka coordonnateur du réseau BARKER, Hervé KAM porte-parole du Balai Citoyen, Ouattara Hervé du Collectif anti référendum (CAR), LOADA Augustin du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD), des artistes engagés comme Sams K le Dja, SMOCKEY.... et de partis politiques : ZEPHIRIN Diabré de l' Union du Peuple pour le Changement (UPC), Ablassé OUEDRAOGO de Faso Autrement, Rock Marc Christian KABORE du Mouvement du Peuple pour le Progrès, Bénéwendé Stanislas SANAKRA de l'UNIR/PS et bien d'autres ont mis en place une stratégie d'affaiblissement du régime d'une part et de mobilisation et maintien des manifestant (e) s d'autre part. Aussi, ont-ils assurés la veille et la surveillance pour prévenir les infiltrations. Ils ont en outre tenu des cadres de concertation pour évaluer et prévoir des actions de ripostes afin d'atteindre l'objectif visé : empêcher le vote des députés. Toutes ces actions ont été possibles grâce à une mobilisation préalable de moyens matériels, humains et surtout financiers assurés en plus grande partie par les leaders hommes des OSC et partis politiques.

Ainsi, avant l'insurrection, ils ont animé les différents groupes par la mobilisation d'abord des moyens financiers et logistiques nécessaires à la riposte. Après cette étape, ils ont organisés les équipes dans des zones bien déterminées dans les deux villes pour la mobilisation et la conscientisation des jeunes et des femmes. Chaque zone avait son coordonnateur et l'équipe des responsables assurait la supervision.

Pendant l'insurrection, l'équipe de supervision est restée ensemble pour donner les consignes et assurer la veille, la surveillance et la coordination et les manifestant (e) s mobilisé(e)s ont occupé (e) s le terrain pour faire prendre en compte leurs revendications.

En somme, de façon organisée, les hommes/garçons étaient majoritairement présents dans la définition des stratégies, la mobilisation des moyens humains, financiers et logistiques pour la réussite de l'insurrection.

« Au stade où nous sommes arrivés, il fallait coûte que coûte poursuivre et réussir sinon, il y va de notre vie déclare un interviewé ».



Photo 1 : Participation de jeunes à l'insurrection

6.5.2 Le rôle joué par les femmes

Les femmes qui sont les premières victimes des maux des soubresauts sociopolitiques, ont elles aussi joué avant l'insurrection, un rôle d'apaisement à travers des sensibilisations dans les organisations féminines. Elles ont par la suite joué un rôle de premier plan à l'avènement effectif de l'insurrection à travers des appuis financiers, matériel et logistique en plus de leurs rôles traditionnels. En effet, certaines femmes ont facilité le ravitaillement des insurgé(e)s en eau, nourriture, beurre de karité et mouchoirs pour se protéger contre les gaz lacrymogènes lancées par les forces de sécurité et de défense, notamment le RSP.

La marche des femmes du 27 octobre 2014 organisée par madame SOMDA Marie Madeleine de la Coalition des Femmes pour la Défense de la Constitution (COFEDEC) et appuyée par madame Saran SERE SEREME du Parti pour le Développement et le Changement (PDC), était très symbolique aussi bien en préoccupation qu'en perspective. Elles sont sorties avec des spatules et des balais qui sont des symboles forts de la société burkinabé. Dans le système de valeur de la société traditionnelle moaga, ces deux instruments sont utilisés comme dernier recours car ils sont signe de rupture et de malédiction. Ainsi, certains sages ont perçu dans cette marche le coup de grâce, car dans l'histoire de l'humanité surtout dans la tradition africaine, lorsqu'une lutte atteint le stade où la « mère de la société »⁸ se retrouve dans la rue à moitié nue ou avec les instruments signes de rupture, il n'y a que deux solutions : la rupture ou la solution ultime. Du reste, l'expérience malienne était édifiante confiant certaines personnes ressources. En effet, en février 2012 les femmes du Mali et leurs enfants ont organisées des marches de protestation qui les ont conduits au palais présidentiel pour manifester leur mécontentement contre la mauvaise gestion de la crise du nord - Mali par l'ancien Président malien Amani Toumani TOURE.

⁸ La femme

En clair, cette marche non seulement a donné du tonus au processus de lutte, mais a fini de convaincre les sceptiques qui savent lire les signes de l'histoire que le pouvoir était à sa fin.

« Les responsables, hommes des partis politiques ayant été informés qu'ordre a été donné de tirer sur les manifestant (e)s, étaient perturbés et avaient commencé à se décourager et à vouloir abandonner la lutte » confie une interviewé. Ils n'étaient pas prêts à porter la responsabilité d'éventuel bain de sang poursuivit-elle. Cette marche réussie des femmes est venue redonner courage aux hommes et les amener à poursuivre la mobilisation des 30 et 31 octobre 2014.

Les 30 et 31 octobre 2014, les femmes sont encore sorties et ont activement participé à la chute du régime en cause. Déjà dans la nuit du 29 au 30 octobre 2014, une femme leader a mobilisé une dizaine d'organisation de jeunes et surtout de femmes pour participer à la marche du 30 octobre 2014⁹. D'autres femmes indiquaient les endroits stratégiques à éviter.

Il faut cependant noter que, tandis que les hommes étaient organisés soit à travers les partis politiques et les OSC, la participation de la grande majorité des femmes se faisait de manière individuelle et isolée si bien qu'au soir des négociations pour la mise en place des organes de la transition, elles se retrouvaient encore une fois de plus faiblement représentée. En effet, seules quelques femmes étaient présentes dans les différentes rencontres après l'insurrection pour écrire la Charte et désigner les représentant (e)s aux différentes instances. Malgré leur force de mobilisation, comme l'a démontré la marche du 27 octobre 2014 et leur forte participation aux journées des 30 et 31 octobre 2014, la faible organisation des femmes a joué en leur défaveur au moment de la responsabilisation des acteurs après l'insurrection.

Ainsi, pour le choix des acteurs et actrices de la transition, elles se sont encore retrouvées pour certaines, marginalisées et d'autres congédiées à certaines femmes très proches du Congrès pour la Démocratie et le Progrès;

⁹ Confiance d'une activiste qui a participé aux événements.



PHOTO 2 : Marche des femmes spatules à la main du 27 octobre 2014

VII. GENRE ET TRANSITION POLITIQUE AU BURKINA FASO

Cette partie traite dans un premier temps de la participation des femmes dans le processus post insurrectionnel, dans un deuxième temps de la prise en compte des femmes dans les instances de la transition et dans un troisième temps des causes de la faible représentativité des femmes dans les organes de la transition.

7.1 Participation des femmes dans le processus post insurrectionnel

La période post insurrection a été marquée par les concertations pour une transition apaisée et maîtrisée et la désignation des acteurs de la transition. Ainsi, les différentes composantes de la nouvelle scène politique que sont les organisations de la société civile, celles de la jeunesse et des femmes se sont engagées dans une guerre de leadership et de volonté de contrôle des instances à mettre en place. Ainsi, les femmes y étaient représentées.

On y comptaient entre autres, mesdames LIEHOUN Mariam du Groupe d'Etude et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Economique et Social au Burkina (GERDDES- B), Safiatou LOPEZ ZONGO de l'Association pour la Promotion de la Démocratie et de la Participation Citoyenne (APDC), Martine YABRE du Conseil des Femmes du Burkina (CFB), Marie Madeleine SOMDA du COFEDEC, Fatimata ILBOUDO de l'association d'Appui et d'Eveil Pugsada (ADEP), Florence OUATTARA de la Ligue pour la Défense de la Liberté et la Justice (LIDEJEL). De l'écriture de la charte à la mise en place des instances, les femmes ont participé au même titre que les hommes dans les organisations de la société civile; lesquelles n'ont pas forcément le souci de la prise en compte du quota genre. Comme l'exprime sans détour, une personne ressource siégeant au CNT : *« Pour le choix du président et des membres du CNT, nous n'avons pas fait référence à la loi sur le quota et pour cause, nous sommes personnellement convaincus que la participation des femmes ne se fera pas à travers des lois, mais par une prise de conscience réelle suscitée par la sensibilisation et la conscientisation. Du reste, la question n'a pas été évoquée au regard de l'urgence et de la sensibilité de la question de la transition. Au demeurant, les associations de femmes étaient déjà alliées à certaines OSC dirigées par d'imminentes personnalités »*. Ce point de vue reflète la perception de la grande majorité des hommes qui ne sont pas réceptifs à la question de la participation politique des femmes.

En clair après avoir apporté leur contribution forte appréciable au processus ayant abouti à la transition, les femmes ont vu leurs structures éconduites et elles-mêmes invitées à intégrer les organisations de la société civile aussi bien pour les concertations que pour le choix des membres de la transition. Situation qui était loin de faciliter leur pleine participation à cette phase de l'insurrection car à prédominance masculine et opposé au changement en faveur de l'égalité femme-homme.

En effet, les organisations de femmes représentées par WILDAF, AFJB, CFB, Association des Femmes Forestières, Fédération Femme et Développement du Burkina Faso (FFED/ BF), COFEDEC ont remis un document de plaidoyer à son Excellence Mr. Isaac Zida ancien Chef d'Etat de la transition du 31 octobre au 16 novembre 2014 puis 1^{er} ministre de cette transition, pour la prise en compte d'un minimum de 30% de femmes dans tous les organes de la transition.

7.2 Prise en compte des femmes dans les organes de la transition

A l'issu des multiples et chaudes négociations pour identifier les femmes et les hommes devant conduire la transition, l'on est arrivé à :



PHOTO 3 : Membres du gouvernement de la Transition

- 4 femmes et 22 hommes dans le Gouvernement de transition ;
 - 90 membres du Conseil National de la Transition (CNT) dont 12 femmes.
 - 7 femmes et 29 hommes dans la Commission Nationale de Réconciliation et des Reformes,
- le Conseil National de la Transition a voté la loi de sa mise en place qui stipule en substance que les membres sont nommés à raisons de douze (12) par les responsables des trois entités dirigeantes à savoir ; le Chef de l'Etat, le premier ministre et le président du CNT.



PHOTO 4 : Membres du Conseil National de la Transition

Parmi les personnes désignées par le Chef de l'Etat, on dénombre trois (3) femmes. Du côté du premier Ministre 1 femme et enfin 3 femmes chez le président du CNT.

Comme on peut le remarquer, les femmes sont faiblement représentées dans les instances devant conduire la transition. Que faut-il faire pour remédier cette situation en vue d'une meilleure prise en compte des femmes dans les sphères de décision ?

VIII. RECOMMANDATIONS

Cette partie formule des recommandations provenant des consultant/es, des femmes et des hommes interviewé à intégrer dans la stratégie 2015 de l'ADEP pour une meilleure implication des femmes dans les sphères de décision. Elles mettent l'accent sur la participation politique des femmes au scrutin de 2015, les réformes de la loi sur le quota et la prise en compte des femmes sur le plan social, économique et politique.

Comme l'a souligné feu le Président Thomas Sankara¹⁰: « *La question de la femme devra être présente à l'esprit de tous les décideurs à tout instant, à toutes les phases de la conception, de l'exécution des actions de développement ; car concevoir un projet de développement sans la participation de la femme, c'est ne se servir que de quatre doigts, quand on en a dix. C'est donc courir à l'échec* ».

✦ Suggestions et propositions des femmes

Les suggestions et propositions des *femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations au plan social, économique et politique dans les instances de décisions* sont ci-dessous présentées.

Au plan social

- travailler à rendre accessible la terre aux femmes ;
- sensibiliser les hommes à accepter que les femmes mènent des activités économiques et politiques ;
- Faciliter l'accès des femmes aux actes d'état civils et cartes nationales d'identité

Au plan politique

- exiger une présence minimale de 30% de l'un et de l'autre sexe, dans les instances dirigeantes de tout parti politique ;
- renforcer l'éducation civique et citoyenne des femmes ;
- appuyer les initiatives de plaidoyer existantes en matière de relecture de la loi sur le quota aux élections législatives et municipales afin de la rendre contraignante et intégrer le principe du positionnement alterné en début de listes à partir de 2015 ;

¹⁰ Thomas SANKARA : Discours 8 mars 1987

- travailler à réduire les inégalités de genre à travers un vaste programme d'éducation, de formation et de sensibilisation auprès des hommes et des femmes ;
- traduire tous les textes existants en langues locales et les vulgariser auprès des populations ;
- afficher une volonté politique nationale de promotion effective des femmes à travers le vote d'une loi sur les quotas de nomination ;
- exiger le respect de la loi sur le quota (des propositions de quota ont été faite : 50% - 40% et 30% au moins) pour les échéances électorales à partir de 2015, par tous les partis et regroupement de partis politiques ;
- introduire l'approche genre dans les manuels scolaires ;
- supprimer les gadgets de campagne ;
- créer un fond de soutien aux candidatures féminines à toutes les élections selon des modalités spécifiques ;

Au plan économique

- adapter les conditions de crédits des institutions de microcrédits au contexte social et les rendre accessibles à toutes les femmes ;
- former les femmes à la planification de leurs activités et la gestion du crédit ;
- renforcer les capacités des différents fonds existants en faveur des activités des femmes ;
- encourager les jeunes filles et les femmes en fin de formation, à s'auto – employer ;
- identifier, encourager et apporter un appui aux femmes et aux jeunes filles qui exercent des activités dans le secteur informel, à travers l'octroi de fonds spécifiques ;
- encourager l'entreprenariat féminin dans tous les secteurs d'activités.

✚ Des recommandations pertinentes à intégrer dans la stratégie 2015

Au regard des résultats de l'analyse, les recommandations ci-dessous peuvent être intégrées dans la stratégie 2015 d'ADEP.

1. Pour la participation politique des femmes au scrutin de 2015

- Accroître la participation citoyenne des jeunes filles et garçons à travers des séances de formation sur le rôle et la place de la femme dans le processus démocratique et sur les plans économique et social ;
- Former les filles/femmes sur la confiance en soi et le leadership féminin ;
- Organiser et impliquer les filles/femmes et les garçons/hommes pour le suivi des élections
- Plaider pour la prise en compte des candidat (e) s indépendant (e) s dans le code électoral et le plafonnement des dépenses des campagnes électorales ;

- Effectuer une campagne d'établissement d'actes de naissance et de cartes nationales d'identité pour permettre à la grande majorité des femmes de participer aux élections à venir ;
- Appuyer les candidatures de femmes à travers des accompagnements (formation, appui logistique etc.).

2. Sur les reformes de la loi sur le quota

De concert avec d'autres OSC, plaider pour :

- **La relecture de la loi sur le quota afin de prendre en compte :**
 - le positionnement alterné de 30% au moins de candidatures des deux sexes en début de chacune des listes présentées par parti ou regroupement de partis politiques ;
 - la suppression de la sanction financière au profit du rejet systématique par la CENI, de chacune des listes de candidatures présentées par circonscription électorale et par parti ou regroupement de partis politiques qui ne respecte pas l'article 3 de la loi qui stipule que : « *Toute liste de candidature présentée par un parti politique ou regroupement de parti politique, lors des élections législatives et municipales doit comporter au moins 30% de candidatures au profit de l'un et de l'autre sexe.* »
 - les élections indirectes en rapport avec les postes de membres du bureau des instances électives comme les conseils municipaux, les conseils régionaux, les commissions parlementaires ; assemblée nationale
- Intégrer la loi sur le quota dans le code électoral, afin de faciliter son application par l'organe en charge des élections ;
- la création d'un fonds spécifique pour soutenir les candidatures féminines dont les modalités seront précisées par décret ;
- L'opérationnalisation du Caucus genre au sein du Conseil National de la Transition.

3. Pour la réduction des inégalités de genre au Burkina Faso

- Plaider pour l'introduction de module Genre et développement dans toutes les écoles professionnelles pour faciliter la prise en compte du genre au quotidien ;
- Plaider pour l'opérationnalisation du fonds national genre pour faciliter la vulgarisation de l'approche genre et l'appui des OSC et structures œuvrant pour une justice de genre au Burkina Faso ;
- Plaider pour l'inscription du genre comme critère d'appréciation des budgets des ministères et institutions dans la programmation et l'exécution ;
- Plaider pour l'accès des femmes aux facteurs de production (terre, crédit...) et aux services sociaux de base (éducation, santé, eau...).

IX. CONCLUSION GENERALE

L'analyse genre de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 a permis de mettre en exergue les origines et causes de l'insurrection dans la perspective des femmes et des hommes, d'identifier les acteurs et actrices clef de l'insurrection et d'analyser la prise en compte du genre dans la période de transition.

Parmi les origines et causes de l'insurrection, l'on peut retenir :

- La velléité de l'ex président du Burkina Faso à modifier la constitution ;
- la persistance et la non résolution des problèmes fondamentaux des populations (questions foncières, chômage des jeunes, indignation de la personne humaine...) ;
- l'impunité ;
- la durée au pouvoir de l'ex président¹¹ ;
- la persistance des injustices sociales ;
- l'absence d'alternatives salvatrices pour un meilleur devenir ;
- la non prise en compte des recommandations du collège des sages ;
- l'arrogance et les frustrations diverses de la part de représentant(e)s du CDP et de ses alliés ;
- l'absence d'une vision de gouvernance réelle au profit des jeunes, des femmes et des couches marginalisées ;
- la répartition inégale des richesses ;
- la patrimonialisation du pouvoir ;
- la corruption ;
- l'injustice ;
- les crimes de sang restés impunis ;
- l'absence de démocratie ;
- la montée fulgurante de l'insécurité ;
- le désespoir au sein de la majorité des populations vivant dans des conditions précaires ;
- la détermination d'une majorité de la jeunesse et du peuple à faire changer les choses ;
- le refus de communication et d'écoute de certains leaders du CDP ;
- la minimisation des marches et initiatives des organisations de la société civile exaspération des populations et précisément des femmes.

Au titre des acteurs et actrices clefs de l'insurrection, le constat est que les femmes et les hommes ont participé chacun(e)s à sa manière à l'insurrection.

L'étude a révélé que les femmes comme les hommes ont participé à tous les niveaux de la préparation jusqu'à l'insurrection. Des femmes comme des hommes ont apporté à manger et à boire, ravitailler les insurgé(e)s en beurre de karité et mouchoirs etc. Des femmes comme des hommes ont participé à la mobilisation des jeunes, filles et garçons, au développement de stratégies et à la marche des 30 et 31 octobre 2014.

¹¹ 27 ans de règne (15 octobre 1987 à 31 octobre 2014)

Les hommes par contre étaient majoritairement dans les rôles de gestion, d'organisation stratégiques et logistiques comme à l'accoutumé, rôle qui les permettront par la suite d'accéder au pouvoir et de le contrôler.

Pourtant, la marche des femmes du 27 octobre 2014 a été sans conteste, l'élément moteur de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 en ce sens que de par sa symbolique elle a contribué à galvaniser les hommes qui étaient sur le point de rendre le tablier pour éviter les bains de sang prévisible.

Malgré ce rôle important qu'elles ont joué, elles sont faiblement représentées dans les organes de la transition pour porter la voix des femmes et défendre leurs intérêts stratégiques et exprimer leurs besoins pratiques.

Plusieurs facteurs d'ordre sociologique, culturel, économique et politique expliquent la faible présence des femmes dans les sphères de décision publique et privée et la domination masculine.

La mise en œuvre des recommandations ci-dessus permettraient de changer cette donne afin de permettre aux femmes et aux hommes du Burkina Faso de contribuer à son développement.

ANNEXES

8.1 Bibliographie

- Droit, Démocratie et Développement en Afrique, Un parfum de Jasmin souffle sur le Burkina Faso, Boureima N. Ouédraogo, l'harmattan, 2014
- La Référence, Insurrection Populaire au Burkina Faso, N 12, Novembre 2014
- Insurrection populaire, une nouvelle page de l'histoire politique du Burkina, édition spéciale, retour su actu 2014, SidwayaAfrique Créatives, Participation politique des jeunes femmes en Afrique francophone N 2, juillet 2011
- Burkina Faso, 2012, « Elections législatives 2012-résultats provisoires », Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), 13p.
- Burkina Faso, 2012, « Elections législatives 2012-résultats provisoires », Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), 1p.
- Coalition Burkinabé pour le suivi de la mise en œuvre de la CEDEF, 2010, « Rapport alternatif au sixième rapport du gouvernement Burkinabé sur l'application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes(CEDEF) », National Democratic Institute for International Affairs, 30p.
- Discours du président du Faso à l'occasion de la journée internationale de la femme le 8 mars 1987,
- National Democratic Institute for International Affairs (NDI) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), octobre 2011. Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques
- Rouamba Lydia et Descarries Francine, 2010, « Les femmes dans le pouvoir exécutif au Burkina Faso (1957-2009) », Recherches féministes, vol. 23, n° 1, p. 99-122.
- la constitution du 02 juin 1991 du Burkina Faso
- la loi n°010-2009/an portant fixation de quotas aux élections législatives et aux élections municipales au Burkina Faso
- Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, aout 2007, septième rapport périodique du Burkina Faso relatif à l'application de la CEDEF
- Conseil des Femmes du Burkina (CFB) 2014, rapport diagnostic des structures féminines
- Conseil des Femmes du Burkina, 2015, document de plaidoyer pour la relecture de la loi sur le quota
- Cadre de Concertation des Organisations de la société civile sur le quota genre 2012-2013, rapport d'analyse des candidatures et d'évaluation du respect du quota par les partis politiques,

8.2 liste des personnes interviewées

A OUAGADOUGOU

N°	NOM	PRENOM	SEXE	FONCTION	CONTACT
01	KABORE	Arouna	M	Membre du FAR	74313333
02	OUATTARA	Florence	F	Présidente LIDEJEL	70249691
03	DRABO	Sylvie	F	Membre (CNT) Mouvement en Rouge	78351146
04	SOMDA	Marie Madeleine	F	Coordinatrice COFEDEC	78300082
05	OUEDRAOGO	Fousséni	M	Président MBDC	78030037
06	SANA	Aziz	M	Mouvement ça suffit	70647173
07	OUATTARA	Hervé	M	Député CNT, président du CAR	
08	LIEHOUN	Mariam	F	Chargée de Programme GERDESS Burkina	
09	SERE SEREME	Saran	F	Présidente du PDC	70262550
10	SANGARE	Nestorine	F	Ex Ministre de la Promotion de la Femme et du Genre	
11	DABO	Amadou	M	4ème Vice- Président du CNT	70213716
12	MADIEGA	Ounyabindi	M	Etudiant 1ère année Economie	
13	ZABRE	Alexie	M	Etudiant 6e année Médecine	
14	NEBIE	Isabel	F	Etudiante 3ère Géographie	
15	OUODA	Béatrice	F	Etudiante 4e Droit	

				des affaires	
16	GANOU	Mamadou	M	Etudiant 1ère Géographie	
17	OUEDRAOGO	Joseph Basil	M	Etudiant 4e Droit	
18	OUEDRAOGO	Inoussa	M	Elève	
19	SAWADOGO	Nemata	F	Elève	
20	KORBEOGO	Adiara	F	Agent du secteur privé	
21	SAWADOGO	Doulaye	M	Instituteur	
22	Mme OUEDRAOGO	Delphine	F	Agent du secteur privé	
23	OUEDRAOGO	Sylvie	F	Ménagère	
24	YAO	Blaise	M	Conseiller des enseignements secondaires	
25	OUEDRAOGO	Aïcha	F	Commerçante	
26	Ouattrara	Adjaratou	F	Professeur des lycées et collèges	
27	COMBARY	Adamou	M	Chauffeur	

A BOBO-DIOULASSO

N°	NOM	PRENOM	SEXE	FONCTION	CONTACT
01	ZERBO	Badra Aly	M	AJDEF	78781078
02	SAWADOGO	Eloi	M	Ligue des Jeunes De Bobo	76606338
03	KAMBIRE	Mimine Chantal	F	Ligue Des Jeunes	70078877
04	GOSSOGO TOE	Gertrude	F	Conseil des Femmes du Burkina	70089751
05	NEYA	Kassoum	M	Ligue des Jeunes de Bobo Dioulasso	78804795
06	SIRIBIE/ TRAORE	Mariame	F	UNION GOOLIE (31 associations dont 1078	70964802

				membres)	
07	BAMOUNI	Aboubacar	M	COCORICO	78028088
08	HIEN	Hyacinte	M	Mouvement des Jeunes pour le Changement	73332647
09	OUEDRAOGO	Salifou	M	Mouvement Anti-Triptyque	78205240
10	KOMBASSERE	Alice.M.G	F	COCORICO	76687613
11	TINTA	Kassoum	M	Mouvement des Jeunes en Vert	78787849
12	TRAORE	Mariam	F	Mouvement des Jeunes en Vert	76269889
13	OUATTARA	Daouda	M	Y'EN A MARRE	70224043
14	DIARRA	Fatimata	F	Mouvement Anti-Triptyque	76632585
15	BAZIE	Bertrand	M	COCORICO	72090999
16	DIAKITE	Diafode Alexandre	M	BALAI CITOYEN	78002369
17	BARRO	Aly	M	Mouvement des Jeunes en Vert	76505403
18	TRAORE	Haoua	F	Conseil des Femmes du Burkina	
19	KONDE/TIONOU	Agnes	F	AFJB/ Délégation Spéciale Régionale	70530526/ 78220130
20	GOUBA	Alfred	M	Gouverneur	70240281
21	DIABO	Seydou	M	Journaliste/ Directeur de Publication LE MESSAGER	78806381

8.3 Termes de Référence

Présentation de l'ADEP

L'Association D'appui et d'Eveil Pugsada (ADEP) est une association de la société civile burkinabé créée en 1995 par un groupe de femmes et d'hommes. Elle a pour mission d'« Œuvrer à l'amélioration du statut et des conditions de vie de la jeune fille, notamment par le développement de l'exercice de ses droits et par le renforcement de ses capacités à prendre une place significative au sein de la communauté. » A cet effet, l'ADEP conçoit et met en œuvre des projets avec l'appui de structures publiques, de réseaux d'organisations de la société civile et d'importantes organisations d'aide au développement. L'association intervient dans six (6) provinces à savoir : le Bazèga, le Boulkiemdé, le Kadiogo, l'Ouhimbiri, le Sanmatenga et le Yatenga. Ses domaines d'actions sont : la sensibilisation, l'éducation, le counseling, la formation et le plaidoyer. Elle s'implique dans la recherche de solutions des grandes questions socio-économiques et politiques auxquelles notre pays se trouve confronté.

I. Contexte et justification de l'étude

En 2006, l'Institut National de la Statistique et de la démographie (INSD), estimait la population du Burkina-Faso à 14 017 262 habitants, dont 51,7% de femmes. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) estime qu'en 2014, elle serait d'environ 17 300 000 habitants.

Les femmes prennent une part très active à la vie économique. Cependant, le poids important de leur contribution dans ce domaine ne leur offre pas toujours une place importante sur le plan social et politique. En effet, une majorité de femmes, représentant 43,9% de la population vivent en dessous du seuil de la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 9 440 FCFA par mois.

Aussi, il est reconnu qu'au Burkina-Faso la pauvreté a un visage féminin. La femme burkinabè, de par le rôle qu'elle joue dans la cellule familiale, est confrontée à de nombreuses difficultés pour l'alimentation de la famille eu égard à la cherté des denrées et des vivres, pour la santé, l'éducation et la scolarisation des enfants. Elle n'est pas non plus épargnée par le chômage grandissant. En outre, au Burkina-Faso, les femmes sont aussi très peu représentées dans les sphères de décisions. Après les élections couplées de 2014, le nombre de femmes élues à l'Assemblée était de 24 sur 127 députés soit 18%, les femmes maires étaient au nombre de 19 sur 351 au total, soit 5,41%. Ce constat est également valable pour la représentation des femmes au niveau des postes nominatifs ; 5 femmes sont ministres sur 32, soit environ 15%, et 2 sont secrétaires générales de ministères sur 34 soit environ 6%.

Dans les organes de la transition actuelle, la répartition des membres selon le genre se présente comme suit :

- 4 femmes et 21 hommes au Gouvernement ;

- 12 femmes et 90 hommes au Conseil National de la Transition (CNT).

Ces données sont loin du quota minimal voulu par celles-ci.

De plus en plus conscientes qu'elles sont des citoyennes à part entière et que leur destin et l'avenir du pays ne se construiront pas sans elles, les femmes ont ainsi investi les cadres de lutte et d'expression afin d'influencer le cours de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Cette prise de conscience s'est accélérée grâce à des crises majeures consécutives aux crimes de sang, l'impunité, à l'inflation des prix des produits de première nécessité, au népotisme... toutes choses qui ont contribué à une profonde dégradation des conditions de vie et surtout du climat social et politique.

Ainsi, au regard de ce qui précède, les femmes ont répondu à l'appel des organisations politiques et de la société civile à travers une forte mobilisation dans la période d'Octobre à Novembre 2014 qui a abouti au changement de régime.

En conséquence, ADEP en partenariat avec Diakonia envisage la réalisation d'une étude pour mettre en évidence la contribution des femmes et la place qu'elles ont occupée tout au long du processus ayant abouti à l'insurrection populaire et la mise en place des organes de la transition.

II. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif général

L'objectif global de cette étude est de faire une analyse genre de l'insurrection populaire en vue de formuler des recommandations à intégrer dans la stratégie 2015 de l'ADEP.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, l'étude permettra de :

- Décrire le processus d'éveil de la conscience du peuple Burkinabé désagrégée qui s'est construit pour aboutir à une mobilisation sans précédent en rapport avec les événements d'octobre 2014 ;
- Identifier les facteurs ayant abouti à la forte mobilisation du peuple, notamment des femmes lors des manifestations d'octobre 2014;
- Faire un état des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique ;
- Montrer la place et le rôle des femmes et des hommes dans cette lutte ;
- Recueillir les suggestions et propositions des femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations au plan social, économique et politique dans les instances de décisions ;

- Formuler des recommandations pertinentes à intégrer dans la stratégie 2015, pour une meilleure implication des femmes dans les sphères de décision tout en prenant en compte :

- la participation politique des femmes aux scrutins de novembre 2015 ;
- l'application de la loi sur le quota ;
- la réduction des inégalités de genre au Burkina Faso.

III. Résultats attendus de l'étude

Au terme de l'étude :

- L'analyse le processus d'éveil de la conscience du peuple Burkinabé désagrégée a été décrite ;
- Les facteurs ayant abouti à la forte mobilisation du peuple, notamment des femmes lors des manifestations d'octobre 2014 sont identifiés;
- L'état des lieux de la lutte des femmes et des hommes pour leur implication dans la vie politique, sociale, économique est faite;
- La place et le rôle joué par les femmes et les hommes dans la lutte sont identifiés;
- Les suggestions et propositions des femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations au plan social, économique et politique dans les instances de décisions sont recueillis;
- Des recommandations pertinentes à intégrer dans la stratégie 2015 sont faites pour une meilleure implication des femmes dans toutes les sphères de décision sont formulés;
- La participation politique des femmes aux scrutins de novembre 2015
- L'application de la loi sur le quota
- La réduction des inégalités de genre au Burkina Faso.
- Un rapport est produit.

IV. Lieu et durée

L'étude se déroulera dans deux(2) villes en l'occurrence Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La durée de l'étude est fixée à 21 jours ouvrables.

V. Rapportage

A l'issue de ses investigations, les consultants déposeront auprès de l'ADEP, un rapport provisoire en (2) exemplaires. Cette version fera l'objet de restitution au niveau de l'ADEP en présence des partenaires financiers selon une date convenue de commun accord avec les consultants.

A l'issue de cette restitution, les consultants produiront une version définitive qu'ils déposeront en (2) exemplaires sur support papier accompagné d'un support électronique.

VI. Profil des consultants

L'étude devra être réalisée par deux consultants (un homme et une femme).

Ils doivent avoir :

- Un diplôme (au moins bac+ 4) supérieur en sciences sociales.
- 5 ans d'expériences au moins dans le domaine consultatif ;
- Une bonne expérience dans l'analyse genre ;
- Une bonne connaissance du contexte sociopolitique du Burkina Faso.

VII. Dépôt des offres

Le consultant devra déposer auprès de l'ADEP, une proposition d'offre technique et financière avec la mention « Offre pour l'étude relative à une analyse genre de l'insurrection populaire et des recommandations à intégrer dans la stratégie 2015. »

L'offre technique doit comprendre :

- La compréhension des TDR par le consultant
- La méthodologie qui sera utilisée
- Le chronogramme de réalisation de l'étude

L'offre financière devra intégrer tous les frais liés à la réalisation de l'étude et la production du rapport de l'étude.

Les offres sont recevables sous plis fermés au siège de l'ADEP au secteur N°14 Rue : 14.89, Porte N°91 à Ouagadougou au plus tard le 20 janvier 2015 à 14h 00mn.

Pour toute information complémentaire, contacter l'ADEP au 25 37 37 11 ou par mail : adep@fasonet.bf aux heures ouvrables de service.

8.4 Guides d'entretien

GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES POUR L'ANALYSE GENRE DE L'INSURRECTION POPULAIRE DES 30 ET 31 OCTOBRE 2015. PERSONNE RESSOURCE

INTRODUCTION

Les évènements des 30 et 31 octobre 2014 qui ont abouti aux récentes mutations socio-politiques au Burkina Faso ont, sans doute, été une synergie d'action des femmes et des hommes qui aspiraient à un changement. Mais c'est surtout l'engagement des femmes auprès des partis politiques et des organisations de la société civile qui ont marqué beaucoup d'observateurs de la scène politique nationale. L'Association D'Eveil Pugsada en partenariat avec l'ONG Diakonia, qui est de ceux-là voudrait justement élucider la contribution des femmes et leur place tout au long du processus ayant abouti à cette insurrection populaire et à la mise en place des organes de la transition à travers cette étude. L'objectif final de l'étude est d'identifier les forces et les faiblesses de la participation des hommes et des femmes et de proposer des recommandations en vue d'une meilleure participation des hommes et des femmes aux sphères de décision publique et privé.

I. POUVEZ-VOUS-VOUS PRESENTEZ SVP ?

STRUCTURE OU ORGANISATION :

NOM ET PRENOM (facultatif):

FONCTION:

SEXE :

TEL (facultatif):

II. PERIODE AVANT INSURRECTION

Pouvez-vous nous raconter comment vous a avez vécu les 2 semaines d'avant l'insurrection ?

(Laisser la personne s'exprimer librement et relancer avec les questions suivantes au besoin).

Echec des négociations pouvoir-opposition

Conseil extraordinaire des ministres

La marche des femmes du 21 octobre 2014 ?

La marche du 28 octobre 2014 ?

- Participation à des réunions ?
- Mobilisation ?
- Meeting etc.

Qui ? Des hommes ? Des femmes ?

Avec qui ? Des hommes ? Des femmes ?

Pourquoi ? Où ? Comment ?

III. PENDANT L'INSURRECTION

Comment avez-vous vécu les événements des 30 et 31 octobre 2014 ?

(Laisser la personne s'exprimer librement et relancer avec les questions suivantes au besoin).

- Participation à la marche ? Où ? Avec qui ? des hommes, des femmes...
- Comment appréciez-vous la participation des femmes à la marche ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ? Ces difficultés sont-elles liées à votre statut (H/F)? Justifiez
- Quelles solutions avez-vous trouvées

IV. PERIODE DE LA TRANSITION

- Préparation et organisation de la transition

1. Avez-vous participé aux différentes réunions post insurrectionnelles ?

a- Si oui, lesquelles ?

b- Existait-il un canal d'information pour ces réunions ? (Par qui ? Comment ? lieu des rencontres ?)

2. Avez participé ou contribué à l'écriture de la charte ?

a- Si oui, les intérêts des femmes étaient-ils pris en compte? Comment ? Par qui ?

3. Avez-vous participé ou contribué à la rencontre des femmes avec le Chef de l'Etat (Zida) ?

a- Si oui, qui en a été l'initiateur et quels sont les points qui y avaient été discuté ?

b- Que peut-on retenir comme éléments clés de cette rencontre ?

c- Ces éléments ont-ils effectivement été pris en compte ?

4. Y a-t-il eu un plaidoyer pour la prise en compte des femmes dans les organes de la transition ? si oui, avez-vous participé ou contribué à ce plaidoyer ? comment ? quelles sont les difficultés rencontrées ?

b) Avez-vous participé à la rencontre avec le groupe de contact présidé par Macky Sall ?

Si, les intérêts des femmes avaient-ils été pris en compte ? Comment ? Par qui ?

e) Proposition de candidature pour le poste du chef de l'Etat ?

Les femmes voulaient proposer Madame Dakouré Haridiata au poste de Chef d'Etat de la transition. Qu'est ce qui s'est passé par la suite ?)

f) Désignation des membres du collège des sages ?

- Comment la désignation s'est-elle passée ?
- Y a-t-il eu des difficultés à prendre en compte les femmes ?

g) Mise en place du CNT

- Comment la désignation s'est-elle passée ?
- Y a-t-il eu des difficultés à prendre en compte les femmes ?

h) Mise en place du Gouvernement

- Comment les nominations se sont-elles passées ?
- Y a-t-il eu des difficultés à prendre en compte les femmes ?

i) Mise en place la commission nationale de réconciliation et des reformes

- Comment les nominations se sont-elles passées ?
- Difficultés rencontrées en tant que femme ?

j) Commentaire général sur les forces et faiblesses de la participation des femmes à l'insurrection et la gestion de l'après insurrection ?

k) Recommandations pour :

a) Améliorer la loi sur le quota ?

b) Meilleure participation des femmes aux élections de 2015 ?

c) La réduction des inégalités homme femme au BF ?

INTRODUCTION

Les évènements des 30 et 31 octobre 2014 qui ont abouti aux récentes mutations socio-politiques au Burkina Faso ont, sans doute, été une synergie d'action des femmes et des hommes qui aspiraient à un changement. Mais c'est surtout l'engagement des femmes auprès des partis politiques et des organisations de la société civile qui ont marqué beaucoup d'observateurs de la scène politique nationale. L'Association D'Eveil Pugsada en partenariat avec l'ONG Diakonia, qui est de ceux-là voudrait justement élucider la contribution des femmes et leur place tout au long du processus ayant abouti à cette insurrection populaire et à la mise en place des organes de la transition à travers cette étude. L'objectif final de l'étude est d'identifier les forces et les faiblesses de la participation des hommes et des femmes et de proposer des recommandations en vue d'une meilleure participation des hommes et des femmes aux sphères de décision publique et privé.

IDENTITE

STRUCTURE OU ORGANISATION :

NOM ET PRENOM (facultatif):

FONCTION:

SEXE :

TEL

A- AVANT L'INSURRECTION

- I. Quelles sont, selon vous les causes profondes de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 ?
- II. Comment votre parti ou l'organisation où vous avez milité avant l'insurrection a-t-elle organisé la lutte ayant abouti à l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014.

B- PENDANT L'INSURRECTION

- III. Depuis quelques années la présence des femmes se fait remarquer dans le débat politique ; la marche des femmes du 21 octobre 2014 en est une illustration.
 - a- Comment appréciez-vous la participation des femmes à l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 ?
 - b- Quels points positifs avez-vous retenus de la participation des femmes ?
 - c- Quelles insuffisances avez-vous pu relever dans cette participation des femmes ?

C- LA PERIODE DE TRANSITION

IV. Quelle lecture faite vous de la prise en compte des femmes dans :

- a) Le gouvernement de transition ?
- b) Au Conseil National de Transition (CNT) ?
- c) A la commission nationale de réconciliation et des reformes ?

D- AUTRES ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

V. Quels sont les obstacles à la participation politique des femmes au Burkina Faso ?

VI. Que pensez-vous de la loi sur le quota ? (forces ? Faiblesses ?)

VII. Quelles recommandations faites-vous pour :

- a) Améliorer la loi sur le quota ?
- b) Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes au Burkina Faso ?

VIII. Comment votre parti compte- t-il améliorer la participation des femmes aux élections de 2015?

8.5 Récit de l'insurrection racontée par une actrice de la société civile

➤ LES CAUSES PROFONDES DE L'INSURRECTION POPULAIRE DES 30 ET 31 OCTOBRE

On peut retenir que la mauvaise gouvernance constatée de la base au sommet, avec son corolaire de gabegie, de détournements, et d'ignorance des priorités, le bafouement des règles de démocraties, ajoutées à la durée au pouvoir du président blaise Compaoré de 27 ans ont fini par dévier la démocratie burkinabé vers une monarchisation.

Les différentes tentatives de modifications ajoutées à l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO en 1998 et la mort tragique de l'élève Justin Zongo en 2011 ont été les évènements successifs ayant contribué sérieusement à l'éveil des consciences au niveau des populations.

le non-respect des différentes plateformes des acteurs (syndicats, ..) et la persistance de l'impunité se manifestant par une arrogance ainsi que les différentes menaces à l'endroit d'acteurs de la société civile, politiques et de medias, la négligence vis-vis des priorités réelles du peuple ont fini par créer définitivement une crise de confiance entre les gouvernants et les gouvernés.

Toutes les tentatives de reformes opérées depuis le collège des sages jusqu'au Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques en 2011 ont été un échec en matière d'application parce que n'ayant pas défini clairement et sainement les meilleurs stratégies désintéressées pour leur mise en œuvre.

L'immixtion dans la gestion du pouvoir des proches parents et amis et la monarchisation du pouvoir et des richesses du pays ont fini par convaincre plus d'un citoyen de la nécessité de l'alternance afin de rompre avec toutes ces pratiques qui fragilisent la cohésion et le tissu sociale.

La politisation de l'administration et l'accaparement des partenariats et opportunités sociales au profit des seul(e)s militant(e)s du parti au pouvoir ainsi que l'appauvrissement organisé des populations ne partageant pas les mêmes idéaux politiques que le régime de Blaise Compaoré ont été un fait aggravant de la situation.

➤ LE DEBUT DE LA PREPARATION DE L'INSURRECTION ?

L'insurrection, il faut le dire à pris forme dès lors que les acteurs politiques clés du parti majoritaire avaient décidé de quitter le parti.

Les démissions en cascades de Saran SERE SEREME, et de l'ex président de l'Assemblée nationale, président du CDP pendant deux mandats et ses collaborateurs, ont contribué fortement à dessiner le socle du combat de l'opposition pour une alternance ou un changement de régime.

C'est en ce moment que le peuple a eu droit à des meetings et contre meeting de l'ex majorité présidé par Monsieur Assimi KOUANDA et de l'ex-opposition sous Zéphirin Diabré.

L'engagement de ces différentes personnalités à l'opposition a entraîné un intéressement massif des citoyens et citoyennes au militantisme au sein des partis politiques particulièrement au niveau des jeunes que des femmes.

Le voile du mythe de l'opposition venait d'être déchiré et les consciences dormantes ont commencé sérieusement à comprendre et à chasser la peur et les préjugés d'entre temps qui empêchaient certaines personnes de s'engager.

Au fur et à mesure que l'on avançait dans le temps, la qualité du dialogue entre les acteurs se dégradait.

Des médiations ont été entreprises durant cette période par différents acteurs dont les principaux, Blaise Compaoré et l'ex-président Jean Baptiste OUEDRAOGO.

Manifestement, les chances de succès étaient minimes dans la mesure où aucune partie ne souhaitait faire des concessions. Certains points comme le sénat, la modification de l'article 37 de la constitution et l'organisation d'un référendum, étaient des points non négociables pour les acteurs de l'opposition participant au dialogue et soutenus par une large majorité du peuple du Burkina Faso.

Au vu de l'échec de ces médiations, le Président Blaise Compaoré décida en son temps de soumettre un projet de modification de l'art 37 au vote des parlementaires.

Interpellé donc par les forces vives de la nation sur la nécessité de retirer ledit projet, et vu le refus catégorique et l'entêtement du président Compaoré, à faire modifier la constitution en son article 37, différentes initiatives se sont rejoints pour barrer la voie à cette action qui avait été qualifiée de « velléité ».

Les partis politiques de l'opposition affiliés au CEFOP, les organisations de femmes, de jeunes, de commerçants, et bien d'acteurs non organisés se sont mobilisés pour l'appel du 21 octobre, la marche des femmes organisée par la Coalition des femmes pour la défense de la constitution le 27 octobre, et enfin les journées des 30 et 31 octobre s'étant soldés avec la démission de Blaise Compaoré.

Cette étape permet d'amorcer la transition.

➤ **Appréciation préparation et organisation de la transition au Burkina Faso**

Avec l'insurrection une nouvelle classe d'acteurs et d'actrices s'étant appropriés le combat pour l'avènement du changement, n'entendait pas surtout au niveau des organisations de jeunesse et des femmes de société civile, arrêter leur contribution et leur participation à l'organisation de l'insurrection.

Il fallait donc se concerter très rapidement au sein des différentes composantes afin de trouver les voies et moyens pour rétablir l'ordre démocratique normal.

Les femmes habituelles des organisations de la société civile étaient absentes aux différentes concertations en dépit des appels incessants pour leur participation.

Une coordination de 4 membres avait été mise en place pour faciliter l'organisation des concertations. Elle était constituée de :

Luc Marius Ibriga

Traore Issiaka

BALIMA Aboubakar

Safiatou LOPEZ ZONGO

➤ **ECRITURE DE LA CHARTE**

Un projet de charte proposé par le professeur Seyni OUEDRAOGO a permis aux acteurs de la société civile d'avoir des bases de réflexions pour orienter leurs contributions.

Sur un total de 50 OSC au départ, il y avait à peine 5 femmes dont :

- Safiatou LOPEZ ZONGO, APDC
- Martine YABRE, CFB
- Fatimata EdwigeZADI, ADEP
- Marie Madeleine SOMDA, COFEDEC
- Barakissa KONATE SANAKARA, Brassar Noir

Trois autres femmes du Front de résistance citoyenne, pas trop régulières :

- Mariam LIEHOUN
- Florence OUATTARA.
- Sylvia DRABO

➤ **RENCONTRE DES FEMMES AVEC LE CHEF DE L'ETAT ZIDA**

Pendant son mandat au début de la transition, le chef de l'état a fait appeler certaines organisations de femmes dont WILDAF, AFJB, ADEP, CFB afin de leur faire le point de sa gestion depuis la prise du pouvoir.

Cette rencontre avec le chef de l'état a permis aux femmes de se concerter après afin de faire un plaidoyer pour la prise en compte des femmes dans les organes de la transition.

Ce plaidoyer a été remis au chef de l'état avant l'adoption de la charte par les acteurs.

Une promesse avait été faite par Zida de prendre effectivement en compte le quota de 30 % minimum au niveau des organes.

➤ **PROPOSITION DE CANDIDATURE POUR LES ORGANES DE LA TRANSITION**

Les femmes s'étant prises très tard, pour la proposition de candidature au poste de chef de l'état de la transition, ont vu leur demande rejetée par les membres des osc participant à la rédaction de la charte.

En effet, la première concertation avec le groupe de contact de la CEDEAO présidé par le Président Macky SALL, avait demandé à chaque composante de proposer trois noms de personnalités pouvant conduire la transition.

A ce moment là, la majorité des femmes et organisations membres du groupe de plaidoyer étaient absentes au débat.

Vu le temps qui était imparti, les OSC ont fait des propositions, n'ayant pas pu prendre en compte les femmes.

Dès lors les dés étaient pipés et il devenait impossible pour la suite de revenir sur les propositions de la société civile.

- Les femmes ont été chassées lors de leur plaidoyer par des responsables d'OSC lors de la soumission de la candidature de Mme Dakouré Haridiata au poste de chef de l'Etat de la transition

En effet, participant régulièrement aux activités depuis le 01 er novembre 2014, j'avais dépeint le climat des discussions au sein du cadre des OSC, aux femmes du groupe de plaidoyer. Malheureusement incomprise par elles, les femmes se sont adressées au professeur Luc Marius Ibriga qui les a conviées au Centre de Presse Norbert Zongo pour la remise du document de plaidoyer.

Dès lors que cela devait se passer je me sentais dans une situation d'inconfort dans la mesure où je passais pour celle qui empêchait le plaidoyer de se conduire dans ledit cadre.

Nous n'eûmes pas le temps de présenter le document de plaidoyer que certaines d'entre nous furent chassées et huées par des jeunes des OSC présentes.

➤ SUITE DU PLAIDOYER

Cette scène il faut le dire, a joué sur la dynamique de groupe qui avait été entreprise par nos différentes structures.

➤ DESIGNATION DU CHEF DE L'ETAT

Conformément à la charte de la transition, un collège de désignation a été mis sur pied.

Au niveau de la société civile, les 5 membres de la société civile sont les suivants :

- Safiatou LOPEZ ZONGO
- Luc Marius IBRIGA
- Issiaka TRAORE
- Aboubakar BALIMA
- Hervé OUATTARA

➤ **MISE EN PLACE DES ORGANES**

Le Conseil National de la Transition (CNT)

La mise en place des organes s'est faite dans un climat de violences, de haine et de mensonges, non propices à la participation d'un certain nombre d'acteurs responsable.

Sur un quota de 90 membres, dont la répartition était :

30 pour l'ex-opposition : 3 femmes

10 pour l'ex-majorité : 3 femmes

25 pour les militaires : 2 femmes

25 pour les OSC : 4 femmes

Observations : pour des questions d'éthique et par solidarité pour les femmes ayant été chassées, j'ai personnellement refusé de participer au Conseil National de la Transition.

➤ **La COMMISSION NATIONALE DE LA RECONCILIATION ET DES REFORMES**

Le Conseil des Femmes du Burkina a fait un plaidoyer pour la prise en compte du minimum de 30% des femmes au sein de la commission national de réconciliation. Et la relecture de la loi sur le quota.

Le groupe de plaidoyer était conduit par Madame Yabré Martine.

➤ **LECONS A RETENIR**

De mon point de vue, les femmes ont manqué d'initiative après les journées des 30 et 31 octobre.

Il a fallu que le chef de l'Etat les invite à la concertation pour qu'elles se mobilisent autour de plateforme.

Cette situation a beaucoup joué en leur défaveur et pourrait expliquer en partie, leur faible présence au Conseil National de la Transition (CNT).

Par contre en ce qui concerne le gouvernement, il y'a manifestement une faible volonté politique de certains dirigeants et leaders associatif et politique de réellement promouvoir les femmes.

Pour pouvoir participer à toutes les rencontres de haut niveau avec le Chef de l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers, les femmes entre elles ont su développer une complicité et une solidarité.

8.6 Quelques images de l'insurrection



Des hommes en position de combats (Source : Internet)



Des femmes avec leurs armes de combats symboliques mais efficaces (Source : Internet).